

COURRIEL

Laval, le 19 octobre 2018

**Objet : Demande d'accès concernant les lots 4 039 860, 4 039 902, 4 039 903, boul
saint-Martin à Laval**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 3 octobre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection du 14 février 2001, 2 pages
- Rapport d'inspection du 24 février 2000, 3 pages
- Rapport d'inspection du 10 février 1999, 4 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles XX et XX de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée au 450 654-4355 poste 277

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE: P-7316-13-01-6450017

DATE DE RÉDACTION: 2001-02-02

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION: 2001-01-26

HEURE: arrivée: AM
départ: AM

. INSPECTEUR: Sophie Daigneault

. LIEU INSPECTÉ:

Lot P-511
À côté du 4900 St-Martin
Laval (Québec)

. PROPRIÉTAIRE DU LIEU

Immeubles Goldstein inc.
1435, rue St-Alexandre
Montréal (Québec), H3A 2G4

EXPLOITANT DU LIEU
art 53-54

. PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :
. NOM / RAISON SOCIALE

. PIÈCES ANNEXÉES: PHOTOS: X

. BUT: Vérifier s'il y a dépôt de neiges usées. Programme d'inspection systématique.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Le 24 février 2000, l'exploitant du lieu, Paul Gravel, recevait un avis d'infraction pour avoir exploité un dépôt de neige. Par la suite, art 53-54 s'était engagé à ne plus déposer de la neige et d'utiliser les dépôts autorisés.

Je retourne sur les lieux pour constater qu'il n'y a pas de dépôts de neiges usées et qu'il n'y a aucune exploitation.

3. CONCLUSION

art 53-54 a tenu son engagement. Il n'y a plus de dépôts de neiges usées à cet endroit.

4. RECOMMANDATION

Je recommande de fermer le dossier. Conserver ce lieu dans la liste des dépôts de neiges usées compte tenu du potentiel de reprise des activités.

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR : SOPHIE DAIGNEAULT

DATE : 2001/02/02

. VÉRIFIÉ PAR : ALAIN ROCHON

DATE : 01/02/14

. COMMENTAIRE DU VÉRIFICATEUR

D'accord.

ANNEXE PHOTO

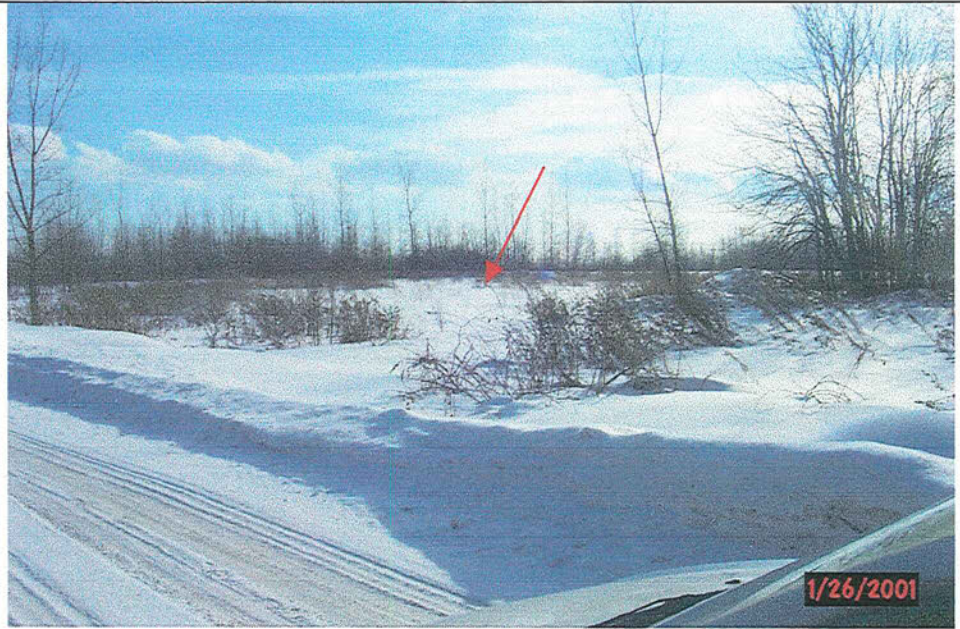
IDENTIFICATION: Lot 511 pc St-Martin
Laval (Qc)

N/RÉFÉRENCE : 7316-13-01-6450017

PHOTOS PRISES PAR : Sophie Daigneault

Date : 26 janvier 2001

Note : Endroit où il y a eu
dépôt de neiges usées au cours
de l'hiver 2000.





RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE: P-7316-13-01-6450017

DATE DE RÉDACTION: 2000/02/23

1. IDENTIFICATION

- . DATE D'INSPECTION: 2000/01/20 HEURE: arrivée: AM
départ: AM
- . INSPECTEUR: Sophie Daigneault
- . LIEU INSPECTÉ: . PROPRIÉTAIRE DU LIEU . EXPLOITANT DU LIEU
Lot P-511 Immeubles Goldstein inc. art 53-54
À côté du 4900 St-Martin 1435, rue St-Alexandre
Laval (Québec) Montréal (Québec), H3A 2G4
- . PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :
. NOM / RAISON SOCIALE
art 53-54 exploitant du lieu
- . PIÈCES ANNEXÉES: CARTES: X
PHOTOS: X
- . BUT: Vérifier s'il y a dépôt de neiges usées.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

À l'hiver 1999, le site était exploité par Gérard Trépanier et fils. Un avis d'infraction leur avait été émis pour l'exploitation d'un dépôt de neiges usées sans avoir obtenu un certificat d'autorisation. Un avis d'infraction avait également été émis au propriétaire du terrain, Les immeubles Goldstein. L'exploitant, M. Trépanier, s'était alors engagé à ne plus déposer de neiges usées à cet endroit et à utiliser le site de la ville de Laval.

Je me suis rendu au site, près du 4900 boul. St-Martin. J'emprunte l'entrée privée de la maison et je constate la présence d'un dépôt de neiges usées au même endroit qu'en 1999. L'entrée du site est à environ 10 m. du boulevard St-Martin.

Par la suite, je me rend jusqu'à la maison (4900 St-Martin) dans le but d'y rencontrer une personne qui me donnera plus d'information sur le dépôt de neiges usées. À l'arrière de la maison, je constate qu'il y a des bâtiment. À l'intérieur d'un de ceux-ci, je rencontre art 53-54 a qui je demande s'il connaît la personne qui dépose de la neige près du boulevard St-Martin. Il me répond que c'est lui l'exploitant du lieu. Il me dit qu'il en a déposé aussi l'hiver dernier. Je lui demande s'il a la permission du propriétaire et il me dit que non. Il me dit que la neige provient de déneigement de commerce avoisinant.

J'ai signifié à art 53-54 que tous les dépôts de neiges usées doivent être autorisés par le MENV. Comme il n'a pas de certificat d'autorisation pour l'exploitation de son site de neiges usées, je lui mentionne qu'il est en infraction et qu'il doit cesser le dépôt de neiges usées. Je lui suggère d'utiliser le dépôt de la ville de Laval.

3. CONCLUSION

Exploitation d'un dépôt de neiges usées sans avoir obtenu au préalable un certificat d'autorisation.

Loi sur la qualité de l'environnement;
. article 22.

Règlement sur les lieux d'élimination de neige;
. article 1.

4. RECOMMANDATION

conserver le site dans la liste de dépôt de neiges.

Je recommande l'envoi d'un avis d'infraction au propriétaire du terrain ainsi qu'à l'exploitant du lieu.

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR : SOPHIE DAIGNEAULT

S. Daigneault

DATE : 2000/02/23

. VÉRIFIÉ PAR : ALAIN ROCHON

Alain Rochon

DATE : 2000/02/24

. COMMENTAIRE DU VÉRIFICATEUR

N/RÉFÉRENCE: 7316-13-01-6450017
IDENTIFICATION: Immeubles Goldstein
lot 511 (boul. St. Martin)

PHOTOS PRISES PAR : Sophie Daigneault
S. Daigneault

PHOTO: 1
DATE: 00/01/20

*Vue d'ensemble
du dépôt de
neiges usées*



PHOTO:

DATE:

PHOTO:

DATE:



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE: P-7316-13-01-6450017

DATE DE RÉDACTION: 99-02-10

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION: 99-01-21

HEURE: arrivée: 15h40
départ: 16h00

. INSPECTEUR: Jean-Michel Gagnon

. LIEU INSPECTÉ:

Lot P-511
Boul. St-Martin
Laval (Québec)

. PROPRIÉTAIRE DU LIEU

Immeubles Goldstein
1435, St-Alexandre
Montréal (Qc)

. PLAIGNANT (e) : rencontré? non

. NOM/ADRESSE
N/A

TÉLÉPHONE:

. PIÈCES ANNEXÉES:

CARTES:

PHOTOS: X

COPIE DE L'UNITÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE: X

. BUT: Vérifier s'il y a dépôt de neiges usées.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

En me rendant sur les lieux d'une autre inspection, j'ai remarqué la présence d'un dépôt de neiges usées sur le lot P-511 de la paroisse cadastrale de St-Martin.

Ce dépôt est divisé en deux sections de grandeurs équivalentes :

L'entrée de la première section est située sur le boul. St-Martin, précisément en face du 4995. Le terrain, qui donne directement sur le boulevard, contient plusieurs tas de neiges usées. Je constate qu'un tracteur équipé d'une souffleuse procède au nettoyage du terrain. Il souffle la neige en hauteur pour ainsi augmenter la capacité du site. Il m'est impossible de déterminer le volume de neige, puisque je ne peux évaluer la profondeur du tas qui borde le terrain (voir photo # 1-2)

Je rencontre l'opérateur du tracteur. Je lui demande à qui appartient le terrain ; il appelle son patron à l'aide de son cellulaire. Ce dernier lui indique que le terrain appartient à M. Gérard Trépanier, de la pépinière Gérard Trépanier et Fils inc. Je lui demande des informations sur la provenance de la neige ; il me répond que la neige provient des entrées privées et des stationnements des centres d'achats avoisinants.

Il y a une seconde section au dépôt, soit à l'arrière de la première section. L'accès à cette section se fait via l'entrée privée du 4900, boul. St-Martin. Un tas de neige bloque l'accès au dépôt à tout véhicule. Le site est grand et disposé de manière à accueillir un grand volume de neige. Les tas de neiges sont placés en bordure du dépôt, formant ainsi une « ceinture ». Il m'est impossible d'évaluer le volume de neige.

Avec le service de l'évaluation de Ville de Laval, nous avons pu identifier l'endroit exact ainsi que le propriétaire du lot. Pour y arriver, nous avons utilisé une matrice graphique. Le propriétaire est Immeubles Goldstein (1435, St-Alexandre, Montréal (Qc), H3A 2G4).

Pour retracer l'exploitant du site, j'ai parlé au téléphone avec M. Pierre Trépanier, de la pépinière Gérard Trépanier et Fils inc, le 10 février 1999 à 10h30 :

Je lui explique que j'essaie de savoir quel exploitant vient déposer de la neige sur le lot P-511. Je lui dis que j'ai rencontré un individu qui m'a affirmé que le terrain appartenait à Gérard Trépanier et Fils, mais que selon mes recherches, le terrain appartient à quelqu'un d'autre. Il m'affirme qu'effectivement, son père a vendu ce terrain aux Immeubles Goldstein il y a plusieurs années. Il me demande certains renseignements sur les modalités d'obtention du C.A., et me dit qu'il n'était pas du tout au courant de ce règlement. Je lui réponds que le règlement est récent et je lui propose de lui envoyer de la documentation à ce sujet. Il m'indique finalement que c'est lui qui vient porter de la neige sur ce terrain, et qu'il a préalablement demandé la permission aux Immeubles Goldstein. Il me dit qu'il ne connaissait pas l'existence du règlement.

Pour ce qui est de l'employé que j'ai rencontré, il m'affirme qu'il travaille pour les Fermes Grover, et qu'il accepte qu'ils déposent de la neige sur le terrain. Je lui explique alors que je vais envoyer une lettre informative aux Immeubles Goldstein, et que je vais lui en faire parvenir une aussi. Il pourra alors me rappeler pour de plus amples informations.



3. CONCLUSION

Il y a dépôt de neiges usées sur le site.

4. RECOMMANDATION

Je recommande l'envoi d'une lettre aux Immeubles Goldstein inc. ET à Gérard Trépanier et Fils inc. afin de les informer qu'il y a un règlement sur les neiges usées et que le site doit être autorisé par notre ministère.

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR: JEAN-MICHEL GAGNON

DATE: 99-02-10

. VÉRIFIÉ PAR: ALAIN ROCHON

DATE: 99-02-10

. COMMENTAIRE DU VÉRIFICATEUR

D'accord, préparer la lettre selon le modèle utilisé l'année dernière. Utiliser le courriel certifié. Donner un délai d'un mois et faire le suivi.

IDENTIFICATION: Lot P-511, Laval (Québec)

N/RÉFÉRENCE: 7316-13-01-6450017

PHOTOS # 1-2

DATE : 99-01-21

NOTE : Vue d'ensemble de la première section du dépôt de neiges usées.

A : Seconde section du dépôt, à l'arrière

B : Résidence du 4900, boul. St-Martin.

Photos prise par Jean-Michel Gagnon



N/RÉFÉRENCE: 7316-13-01-6450017
IDENTIFICATION: Lot P-511
Laval (Québec)

PHOTOS PRISES PAR: Jean-Michel Gagnon

PHOTO: #3

DATE: 99/01/21

Vue de la seconde partie du
dépôt de neiges usées. On note
sur la photo la présence d'un tas
de neige bloquant l'accès (A).

L'entrée de cette partie se fait
via le chemin d'accès personnel
de la résidence du 4900, boul.
St-Martin (B).



PHOTO:

DATE:

PHOTO:

DATE: